L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 29 JUILLET 1869.

FEUILLETON.

LE PRINCE POGOUTZINE,

PAR ERNEST DAUDET.

XIV

— Suite —

—Cher ange! je t'adore!
—A moi le champagne!
—Passez donc les chasselas!
—Monsieur, mes épaules ne sont pas des pommes pour y mordre ainsi!
—J'ai parié cinq cents louis contre Souffle-des-Brises.
—Et qu'importent les serments d'amour?
—Mettras-tu un collier de perles fines dans le marché?
—Qui veut payer mon échéance de demain?
—Messieurs, Coralie est comme la fille de Jephté, elle cherche une montagne pour y pleurer sa virginité.
—Oui, mais je veux que la montagne soit en Suisse, avec un châlet dessus!
—Monsieur, une cigarette! c'est du tabac rapporté d'Orient!

A ce dernier trait, tout le monde a reconnu Hermann-Pacha. Le général s'occupait de s'embarquer pour un voyage chez Bacchus, et regrettait l'absence de lord Podwer, compagnon ordinaire de ses excursions. Du reste, se trouvant seul, il but pour deux.

Pogoutzine, blasé sur ces sortes de fêtes, s'était échappé, sans mot dire, pour regagner son cercle. La comtesse Touazig veillait à ce que tous les désirs de ses convives fussent satisfaits. Quant à Jeanne Aubry, après avoir permis à Guyot Bussy de suivre Pogoutzine, elle profitait du tumulte du repas pour écouter avec Lagardie un tendre entretien auquel il ouvrait une oreille complaisante, feignant de ne pas voir que la comtesse l'observait avec attention; prenant plaisir à lui prouver que, dédaigné par elle, il serait prompt à se consoler.

Vers six heures du matin, quelques-uns des convives avaient furtivement disparu. Ceux qui demeuraient encore étaient maîtres du terrain; la comtesse Touazig s'était aussi retirée pour aller prendre quelque repos. Les uns s'endormaient, qui sur la table, qui dessous; d'autres avaient repris les cartes, et se disputaient avec acharnement un tapis enjeu. Tous les visages étaient pâles, portaient l'empreinte des fatigues de la nuit. Les bougies, plusieurs fois renouvelées, touchaient à leur fin, et ne répandaient plus qu'une lueur affaiblie.

Un domestique entra et ouvrit brusquement rideaux, croisées, volets. Un jour blafard, humide, vint frapper toutes ces figures hâves et décolorées. Les hommes poussèrent un cri de surprise; quelques femmes se voilèrent les yeux. Les plus jeunes, même, ne gagnaient pas à être vues ainsi, et il suffit de ce rayon de jour pour les mettre tous en fuite.

XV.

Lagardie quitta cette maison la tête tournée par les coquetteries intéressées de Jeanne Aubry. Pour son malheur, il avait prêté au langage tentateur de cette sirène une oreille complaisante et promis de la revoir.

Dès le lendemain, il tint parole. Quelques jours après, il était devenu le plus humble de ses esclaves, oublieux, tout à la fois, du mépris qu'elle lui avait d'abord si justement inspiré et de la violente, mais passagère passion, qu'il avait antérieurement ressentie pour la comtesse.

Lorsque l'imagination est obsédée, ainsi que l'était celle de Lagardie, il est rare qu'on puise quelque plaisir dans le travail, alors qu'il serait cependant un puissant remède au mal dont on souffre. Lagardie n'était que trop disposé au désœuvrement. A dater de ce jour, il déserta son atelier. Les tableaux commencés ne furent pas terminés, les rêves artistiques ne se réalisèrent pas. Trois semaines s'écoulèrent ainsi.

Lagardie passait la plus grande partie de ses journées à côté de Jeanne. Pour lui plaire, elle avait imposé silence à ses instincts cupides, transformé sa froide nature. Elle posait, à ses yeux, en femme désintéressée, platonique, avide d'idéal, plus calomniée que coupable, attachée encore à la vertu, et le dominait à ce point, qu'il avait perdu jusqu'au souvenir des circonstances et des lieux dans lesquels elle lui était apparue pour la première fois.

Absorbé de la sorte, il ne tenait aucun compte des avertissements que lui donnait [illegible]. Il ne songeait plus aux conseils d'Henri de Guillerague, qu'il n'avait pas revu. Confiant dans l'honnêteté, dans la prudence de sa [illegible], bien éloigné de penser qu'elle fût particulièrement l'objet des préoccupations de Pogoutzine, n'ayant aucun motif de suspecter la loyauté de ce dernier, il ne cherchait qu'à se rapprocher de Jeanne.

Elle savait l'accueillir sans lui céder; le repousser sans le décourager. Chaque jour, il s'éprenait davantage de cette créature excitante, pour laquelle il n'avait eu ni d'assez grands mépris, ni d'assez vives colères, et qui le tenait à ses pieds, sans lui rien accorder que des promesses.

Fidèle aux instructions de Pogoutzine, s'exaltant, en apparence, mais assez froide au fond, pour que son cœur ne pût se prendre, un seul instant, à ce rôle dangereux, Jeanne jouait, avec cette suprême [illegible], tout aussi heureusement que le prince avait pu l'espérer. Des deux côtés, la situation était la même. Jeanne et Pogoutzine étaient devenus des complices travaillant à la même œuvre. Il y avait chez Lagardie un aveuglement si complet, chez Suzanne une ignorance si profonde, qu'ils ne devinaient pas l'étroite connexité des intérêts et des passions dirigés contre eux.

C'est au sein de cette existence indigne de lui que Lagardie oublia la comtesse Touazig. Elle ne le revit pas. Ce fut, par hasard, qu'elle connut la passion qui le courbait sous le joug de Jeanne. D'abord, elle refusa d'ajouter foi aux détails qu'on lui donna sur ce sujet. Elle avait apprécié les sentiments nobles et délicats de Lagardie, aussi bien que la froide cupidité de la courtisane. Une liaison entre deux êtres si peu faits pour s'entendre lui semblait impossible, et si elle se rappelait que Lagardie, écouté par elle, avait, sous ses yeux et dans sa maison, ouvert l'oreille aux tendres propos de Jeanne, elle se disait aussi qu'elle n'y avait vu que l'effet de son dépit et d'une ivresse passagère qu'expliquaient logiquement des émotions si nouvelles pour lui, mais qui ne pouvaient avoir de suites. Elle justifiait ainsi la faiblesse de Lagardie, appréciant à sa façon les circonstances qui l'avaient poussé dans les bras de Jeanne, mais n'admettant pas que des sentiments, nés de telles circonstances, pussent durer encore dans deux cœurs que divisaient profondément leurs intérêts et leurs goûts.

Elle résolut, cependant, d'interroger Jeanne Aubry, qui, jusqu'à ce jour, ne lui avait fait aucune confidence au sujet de Lagardie, mais qui ne saurait mentir avec celle qu'elle se plaisait à nommer sa meilleure amie.

L'intimité qui régnait entre ces deux femmes, ce vif attachement, qui confondait une comédienne et une grande dame déclassée, pouvait paraître plus singulier que réel. Cependant, les désordres de l'une, les succès artistiques de l'autre, dont nous avons négligé de parler, parce qu'ils sont étrangers à ce récit, peuvent expliquer ce phénomène qui avait donné lieu à bien des commentaires, et auquel, beaucoup, on cherchait en vain d'autres causes que celles que nous indiquons.

Cette amitié avait existé jusqu'à ce jour, se traduisant, du côté de la comtesse, par divers services rendus à Jeanne Aubry, par les preuves quotidiennes d'un intérêt sincère et profond; du côté de celle-ci, par une adulation poussée à l'extrême, par mille efforts destinés à favoriser tous les caprices de son amie, enfin, des deux côtés, par un échange constant des confidences les plus intimes.

Aussi, à peine la comtesse eut-elle prononcé le nom de Lagardie, que Jeanne, oubliant ou ignorant les divers incidents survenus entre son adorateur et son amie, se hâta de révéler la vérité.

—Je le reçois tous les jours, dit-elle, il me fait la cour!
—Il te fait la cour!... Il t'aime donc?
—A se tuer pour moi?...
—Et toi, l'aimes-tu?
—L'homme que je dois aimer n'est pas encore né, répondit Jeanne en riant.
—Quel intérêt as-tu à le recevoir, à l'écouter? demanda la comtesse. Est-il riche?
—C'est un peintre, tu le sais bien! Les gens de son espèce ne connaissent guère l'opulence. D'ailleurs, celui-là fait vivre sa mère, sa sœur, toute une famille; que sais-je!
—Et tu ne l'as pas encore renvoyé! Avoue que tu l'aimes!
—Ce serait un mensonge; je ne l'aime pas. Même, à te dire vrai, il n'en est encore qu'aux espérances.
—Quel est ce mystère?
—Le mystère est bien simple: Pogoutzine m'a dit: Il faut que ce jeune homme vous adore!... Il m'adore, voilà tout. C'est uniquement pour être agréable au prince que j'ai accepté cette corvée, qu'il doit payer généreusement. Mais le rôle est lourd, je le déclare. Ce jeune homme est épris éperdûment. Il passe une partie de ses nuits chez moi, à mes pieds, amoureux, suppliant, mais constamment et impitoyablement refusé... par ordre supérieur. Je ne suis pas tendre. Cependant, j'ai souvent été tentée d'en finir, d'avoir pitié de lui, de le renvoyer après. Mais, les instructions que j'ai reçues ne me permettent pas d'être généreuse.
—Quels projets a donc formés le prince? s'écria la comtesse.

Elle pressentait vaguement que les machinations dont Jeanne consentait à être l'instrument devaient cacher de coupables desseins.

—Je l'ignore, répondit celle-ci, et m'en soucie fort peu.

Cette confidence laissa la comtesse dans une anxiété profonde. Elle en conçut un vif chagrin. Elle tremblait qu'il n'arrivât à Lagardie quelque malheur. Elle ne pouvait le voir livré à une femme telle que Jeanne sans être saisie d'horreur, d'horreur et de jalousie!... Oui, elle était jalouse!

A la suite des derniers événements que nous avons racontés, une révolution violente s'était opérée dans son cœur, et l'avait brutalement jetée dans toutes les ardeurs d'une grande passion. Elle aimait Lagardie, non d'un amour cynique et passager, le seul qu'elle eût ressenti jusque-là, mais d'une tendresse durable, chaste, résignée, qui rafraîchissait son âme comme une rosée bienfaisante, qui la transformait et faisait d'elle une femme nouvelle, honteuse de n'être plus digne de celui qu'elle adorait, autant qu'épouvantée d'avoir pu vivre jusque-là sans aimer ainsi.

Qui donc aurait pu l'entendre sans rire, si elle avait révélé son secret à quelqu'un de ceux qui l'entouraient! Elle, la folle, la sceptique, reine des prêtresses du vice! Elle, la créature choyée, qui avait fait de son corps une litière à des amants avides de plaisir! était-il donc vrai qu'elle se fût laissé surprendre, vaincre, par un honnête amour; qu'elle aimât avec les timidités d'une chaste vierge de vingt ans!... Rien de plus vrai.

Ce n'était pas un vain caprice qui lui dictait ces chauds accents qui montaient à ses lèvres, durant les longues nuits où le sommeil fuyait loin d'elle.

Ce n'était pas un vain caprice qui lui mettait sournoisement dans l'âme un désir immense de se chercher une retraite, et d'y vivre solitaire, loin de tous ceux avec lesquels elle s'était traînée dans la boue!

Ce n'était pas un vain caprice qui lui inspirait, en même temps qu'une horreur profonde pour tout son passé, le ferme dessein de le racheter par des bonnes œuvres; par le dévouement, par les souffrances mêmes, que lui causeraient les dédains de l'homme pour qui elle était prête à mourir.

Non! c'était l'amour, fleur mystérieuse, venue, miracle vivant, sur les ruines de son honneur, dans l'abîme au fond duquel l'inconduite l'avait poussée; fleur éclose, un matin, comme ces pâles immortelles qui poussent sur les tombeaux, en puisant leur vie dans la mort.

Comment ce prodige s'était-il opéré dans son âme? Autant demander à Dieu la révélation de ses impénétrables desseins. Tout arrive, et ceux-là seuls le nient, qui ne croient pas à la divine volonté qui gouverne le monde. Elle n'avait pu voir, par deux fois, Lagardie à ses pieds, sans être touchée de cette ardeur naïve d'un cœur qui ne sait tout ce qu'il vaut, il ressemblait si peu aux hommes qu'elle avait connus jusque-là!... Après l'avoir repoussé, elle s'était mise à le chercher intentionnellement, et s'estimait heureuse de n'avoir pas cédé à ses désirs; d'être demeurée pure, même en le désespérant, de ne s'être pas donnée à lui vulgairement, comme une courtisane!

Tel était l'état de son cœur, lorsqu'elle reçut la confidence de Jeanne. Tout d'abord, sous le poids de l'indignation qui gonflait sa poitrine, elle fut sur le point d'écrire à Lagardie; de l'avertir, de le mettre en garde contre cette conspiration ténébreuse, qu'elle devinait, sans en voir les fils. Mais elle eut peur d'être accusée de mensonge. Quelle raison Lagardie aurait-il pour croire ses avertissements ou sa sollicitude? Ne l'avait-elle pas éloigné? Qu'était-elle à ses yeux, sinon une coquette sans cœur? Elle ne pouvait lui inspirer que du mépris. Les artifices de Jeanne n'auraient-ils pas raison des conseils qu'elle-même donnerait? Elle n'osa parler, et résolut d'attendre et de veiller.

Mais, à dater de ce moment, frappée ainsi que d'un éclat de la foudre, ne vivant plus que de cet amour sans espoir, se condamnant à en souffrir plutôt que de l'avouer, avant d'avoir conquis l'estime de celui qui l'inspirait, elle se sentit devenir meilleure. Elle garda son secret pour elle seule, rechercha l'isolement, vécut de la contemplation des horizons nouveaux ouverts devant elle; dévorée d'une soif ardente d'idéal, de respect, d'amour véritable, et, en même temps, du désir de se régénérer, par quelque noble action, aux yeux de Lagardie.

Ce fut une transformation complète qui lui donna la force de résister aux tentations dont elle était assaillie. Un geste eût suffi; un geste, accompagné d'un regard.... Elle l'aimait! Quelles douceurs n'eût-elle pas goûtées dans ses bras! Il ne tenait qu'à elle de boire à cette coupe, car Lagardie n'était pas insensible, et sa passion pour Jeanne n'eût pas tenu une heure devant les séductions de la comtesse.

Mais, il ne s'agissait plus, maintenant, d'avoir recours aux artifices coupables qui livrent les plus perverties. Il fallait redevenir digne d'estime, inspirer, non des désirs honteux et viciés, mais les sentiments sacrés, qui sont également à la gloire de ceux qui les inspirent et de ceux qui les partagent.

C'est ainsi que la comtesse Touazig se retira peu à peu du monde, rompit avec sa vie de désordres, livrée tout entière à son amour et à des espérances qu'elle n'osait s'avouer. Cette existence nouvelle lui apporta de grandes joies. Mais, elle souffrit aussi de maux cruels: elle versa d'amères larmes. Elle fut courageuse, néanmoins. Sa douleur même la rendit fière.

Elle ne fit rien pour y mettre un terme; ne chercha pas à rencontrer Lagardie, dans la crainte de n'être pas assez forte devant lui pour contenir son cœur, d'accroître le mépris qu'elle devinait. Elle souffrit en silence, attendant du hasard et du temps une occasion qui les rapprocherait.

XVI

Vers ce temps, la santé de madame Lagardie qui, depuis longtemps, était pour ses enfants un sujet de préoccupation, s'altéra avec une inquiétante rapidité. Ses membres s'affaissèrent sous le poids d'une faiblesse générale. Ses facultés intellectuelles décrurent. Elle se plaignit de douleurs violentes dans la tête dans la poitrine, et fut bientôt obligée de s'aliter. Un médecin mandé sur-le-champ, attribua son état à un épuisement prématuré. Il ordonna un repos absolu, des soins minutieux, un régime sévère, mais ne put promettre le rétablissement de la malade. Elle était à un âge où tout dérangement dans l'organisme acquiert de la gravité. Ici, la gravité était d'autant plus redoutable que le cerveau était surexcité.

Cette maladie, qui s'annonçait de la sorte, sans qu'il fût permis d'en attendre autre chose que les conséquences les plus douloureuses, devint pour Suzanne et pour Robert une cause de chagrin. Leur existence s'assombrit. L'économie en fut dérangée.

Transformée subitement en garde-malade, ce fut surtout dans l'amour qu'elle nourrissait pour Pogoutzine que Suzanne trouva des consolations.

Tous les soirs, vers neuf heures, il arrivait mystérieusement dans la maison de la rue Notre-Dame-des-Champs. A ce moment, madame Lagardie dormait, Robert était sorti pour se rendre auprès de Jeanne. Suzanne épiait l'arrivée du prince, lui ouvrait la grille du jardin et leurs entretiens se prolongeaient fort tard, tantôt sous les arbres, tantôt dans l'atelier de Lagardie.

Comment Suzanne n'aurait-elle pas aimé Pogoutzine? Elle croyait en lui comme en Dieu. Les promesses qu'il avait faites, les serments qu'il avait prodigués, toutes ces apparences d'un amour sincère et pur, étaient pour elle comme autant de choses sacrées. Que Pogoutzine pût lui mentir, elle n'y pensait même pas. Elle se livrait absolument, complètement à la réalité enchanteresse des heures qu'ils passaient ensemble. Alors, dans leur cœur, ou tout au moins dans le sien, tout était flamme, passion, mystère. Pogoutzine avouait, en libertin, les délices de ces instants pendant lesquels Suzanne ne manifestait d'autre désir que celui de prouver à l'homme aimé, auquel elle donnait si chastement sa vie, l'étendue de son amour.

Elle était envahie des pieds à la tête par la chaleur croissante de ce sentiment désordonné. Pogoutzine en était arrivé peu à peu aux propos les plus passionnés, aux exigences d'abord timides puis impérieuses de l'amant qui réclame ses droits et qui ne consent à en retarder l'exercice que pour s'assurer une victoire plus complète, combats dangereux où l'amour s'exalte; où la générosité du plus fort est un charme et le trouble de la plus faible un attrait, où la résistance même a des périls dont le moindre est la faiblesse qu'elle laisse après elle; où, par cela seul qu'il y a lutte, la défaite de l'innocence est certaine.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 28 juillet 1869.

La bonne demande d'escompte se maintient; l'abondance des capitaux, pour la plus grande partie des billets de premier ordre, empêche le marché de changer. Le papier de second ordre se place difficilement, à moins que ce ne soit à des taux extrêmes. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés de garanties collatérales satisfaisantes, et les billets de commerce de premier ordre, sans garanties collatérales, sont cotés à 10 à 12 pour cent par an; le papier de second ordre, avec garanties collatérales, à 1 à 1 1/2 par mois, les bons billets et les billets No 2, sans garanties collatérales, à 1 1/4 à 1 1/2.—Les billets hypothécaires se font à 10 à 11 pour cent par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 135 7/8 à 136 3/8, contre 136 3/8 à New York et a fermé à 135 3/4 à 136. Les transactions comprennent $2,500 et $5,000 à 135 7/8, $20,000 (5,000, 5,000, 5,000 et $5,000) à 136, $5,000 à 136 1/8 et $2,000 à 136 1/4.—Dans l'argent, $700, en demi-piastres américaines, à 130. Nous cotons les demi-piastres américaines à 130 à 170 1/2 et les piastres mexicaines à 3 1/4 à 3 1/2 de prime sur lui.

Il ne s'est presque rien fait dans le change étranger. Les acheteurs et les vendeurs n'ont pas pu s'entendre et les opérations n'ont aucune importance. Nous cotons le sterling nominalement à 148 3/4 à 149 1/4 le commercial No 1 et clear et 149 3/4 à 150 1/4 le change de banque, le change sur France à — à 3 80 le change de commerce et — à 3 76 1/4 le change de banque.

Les offres de change américain ont été rares, mais la demande a encore été faible et les cours ont légèrement fléchi. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime pour les petites sommes, mais les checks de banques, pour de fortes sommes, se sont vendus à 1/4 à 5/16. Les ventes sont: $10,000, $11,000 et $15,000, en change de commerce, à vue, sur New-York, à 1/4 de prime, $10,000 de banque au même taux et $25,000 à 5/16.

3 actions du chemin de fer de Carrollton ont changé de mains à $89 et 20 de la banque de la Nlle Orléans à $39 ?.—Aucune vente de bonds n'a été annoncée.

Il ne s'est pas vendu de billets de la ville. Les courtiers ont acheté à 27 et vendu à 26 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi, soir, 28 juillet 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 140 balles qui ont changé de mains à des prix irréguliers et plutôt en faveur des acheteurs, mais qui n'ont demandé aucun changement de nos cotes que nous répétons: ordinary 26 à 27 c, good ordinary 28 à 29, low middling 29 1/2 à 30 1/4 et middling 32 1/2.

Il s'est vendu un peu de low middling à 29 1/2 et 29 3/4. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente de strict. A peu près les deux tiers du montant précité ont été pris par petits lots à des prix irréguliers. Aucun des détenteurs de listes désirables n'est, que nous sachions, disposé à faire des concessions.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868, balles		3044
Arrivé depuis notre dern. rap	26	
précédemment	826281	
Balles additionnelles, formées d'échantillons, &c	9112	835422
		838466
Expédié aujourd'hui	—	
précédemment	832808	832808
Stock en mains		5654

SUCRE ET MELASSE—Les dispositions sont meilleures en ce qui touche le sucre de la Louisiane et les prix de l'article sont plus forts. Les approvisionnements des épiciers se désassortissent et la demande locale prend conséquemment de l'extension. Le stock en ville est faible et la majeure partie en est tenue à des prix bien plus élevés. Il n'y a pas eu de recettes aujourd'hui et les ventes ont embrassé 70 boucauts de low fair à 11 3/4 et 12 boucauts de sucre de mélasse à 12 3/8 c la livre en outre de 30 boucauts de secondes mains à des conditions privées. Il ne s'est rien fait dans la mélasse. La dernière vente s'est opérée sur le pied de 65 c le gallon de recuite sur plantation.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Rapides, de Cincinnati et le Thompson Dean, de St Louis, sont arrivés ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché est calme, mais ferme et le stock en mains faible. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2200 barils dont 160 de superfine à $5 90, 50 do à $6, 350 de double extra à $6 50 à $6 65, 100 de farine pour ce qu'elle vaut, 100 et 200 de triple extra à $6 75, 345 do à $6 87 1/2, 100 et 200 d'extra de choix à $8 75, 100 do à $9, 200 d'extra à des conditions privées et 30 d'extra de choix à $10 25 le baril.

MAIS—Rare et en demande et commande des prix élevés. Ventes, aujourd'hui de 1500 sacs dont 250 de jaune mélangé à $1 20 et 62 de mélangé à $1 17 1/2, 100 de blanc mélangé à $1 22 1/2 et 900 de blanc à $1 25 le boisseau.

AVOINE—Continue à être calme, 100 sacs vendus à 75 et 100 à 75 1/2 c le boisseau.

SON—La demande de son est limitée. 150 et 500 sacs vendus à $1 05 les cent livres.

FOIN—Le foin est rare et ferme; le prime de l'Ouest commande $29, la qualité de choix $32 le tonneau.

PORC—Le marché est calme, mais ferme et le mess est tenu en lots ronds à $35 50 le baril; l'article se vend en détail à $36 50 le baril. Vente de 100 barils de mess à $35 le baril.

BACON—8 et 15 barriques d'épaules vendues à 15 1/4 c la livre. Les épaules sont cotées à 16 1/4 c. les côtés clear ribbed 19 1/2 c la livre, les jambons curés au sucre 23 à 24 c la livre.

SAINDOUX—Le marché est calme, mais ferme et sans changement. L'article en tierçons est coté à 19 3/4 à 21 c et en barillets 21 1/2 à 22 c la livre.

VIANDE SALEE A SEC—Les épaules se vendent en détail 14 3/4 à 15 c la livre.

BREAKFAST BACON—L'article se vend 21 cts la livre.

FROMAGE—Il n'y a que bien peu de fromage ici, mais la demande de l'article n'est faite que pour un petit commerce en détail à 18 c pour le choix de l'Ouest factory et 19 à 20 c pour le fromage de choix du Nord.

RIZ—Le riz de la Louisiane est calme, la demande étant bornée à un petit détail, et le stock de l'article est faible. Le détail se fait à 7 1/4 à 8 c la livre d'ordinaire, 8 1/4 à 8 3/4 c pour le prime et 9 à 9 1/4 pour la qualité de choix.

BEURRE—Le marché manque d'animation. Le stock de beurre de l'Ouest est ample, mais le beurre de choix du Nord est rare. Nous cotons le beurre de choix de l'Ouest 20 à 21 c la livre d'inférieur, 26 à 29 pour la qualité de choix; commun à bon du Nord 30 à 35 c, Goshen de choix 39 à 41 c la livre.

WHISKY—A cause de la faiblesse du stock et de l'activité de la demande, les prix de l'article ont acquis de la force. Nous pouvons actuellement coter le rectifié à $1 15 à $1 17 1/2 le gallon et les spiritueux de l'Ouest $1 20 à $1 22 1/2.

TOILE D'EMBALLAGE—La demande de toile de l'Inde est bonne et les prix fermes. Le détail se fait à 25 1/4 à 25 3/4 c la yarde de l'article en balles et en rouleaux 23 1/4 à 23 1/2 c.

SEL—La demande de sel de Liverpool est modérée aujourd'hui et les prix de l'article n'ont pas changé. Les commerçants demandent $2 30 à $2 35 le sac de gros sel et le fin $3 35 à $3 40; les fortes lots pris en entrepôts valent 10 à —c. le sac, de moins. Le sel des Iles Turques 50 à 60 le boisseau. Pas de ventes de chargements à rapporter. Un lot de 100 sacs de gros s'est vendu en entrepôt à $2 15 le sac.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1869.

Arrivé, hier—192 bœufs du Texas, 170 moutons.

Vendu—295 bœufs du Texas.

A vendre—1604 bœufs du Texas, 451 veaux et veaux d'un an, 45 cochons, 1674 moutons, 6 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix, nourris au mais, par liv. net	—	à	— 00
do do 2de qlt., par tête	—	à	— 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35.00	à	45.00
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	10.00	à	20 00
Cochons par liv., gr	0. 9	à	0.11
Cochons (Stock) par tête gr	7.50	à	9.25
Moutons 1re qlt., par tête	4.00	à	5.00
Moutons, 2de qlt., par tête	3.00	à	3.50
Moutons 3me qlt., par tête	2.00	à	0.00
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50.00	à	80 00
Veaux, par tête	8.00	à	12.00
Gros veaux, par tête	8.00	à	12.00
Chèvres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille, Jeudi matin, 29 juillet 1869.

Hier, la journée s'est passée sans pluie, mais un bon vent du Sud qui a régné toute la journée, a beaucoup contribué à tempérer l'ardeur du soleil. Du reste, nous n'avons pas trop lieu de nous plaindre, car nous voyons qu'à Key West, à Charleston, à Washington, à New York et même à Boston, il y a eu jusqu'à 101 degrés (Fahrenheit) de chaleur.

L'état sanitaire de la Nlle-Orléans est jusqu'à présent fort satisfaisant. Pas le moindre indice de maladie.

Nous ne pouvons malheureusement pas nous louer de l'état des affaires. Jamais nous n'avons vu moins de mouvement sur le fleuve. Nous ne trouvons à relever qu'un départ ou deux par jour, et le fret emporté est fort insignifiant. Nous parlons bien entendu du fret destiné à l'Ouest, car il se fait encore un mouvement d'affaires assez considérable entre la Nlle-Orléans, d'une part, et la région arrosée par l'Yasou, l'Ouachita et la Rivière Rouge, d'une autre part.

Quant aux bateaux qui font le service de Vicksburg, de Bayou Sara et du Bayou Lafourche, ils chôment; ils auront fort peu à faire d'ici au mois d'octobre.

Il y a eu hier trois arrivages, et au nombre desquels figure un nouveau bateau, le Lotus No 3, destiné au service de la Rivière-Rouge.

Le Thompson Dean, venant de St-Louis, avec un chargement au complet, et le Hunter, de la côte d'en bas, sont arrivés hier.

PARTIS HIER. Le Crescent, pour la côte d'en bas; le Welcome, pour Ouest-Bâton-Rouge; l'Annie Wagley, pour les Opelousas; Le B. L. Hodge, pour la Rivière-Rouge; le Wild Wagoner, pour Natchez et le City of Alton, pour St-Louis.

Parmi les bateaux qui doivent partir aujourd'hui nous mentionnerons le steamer à hélice Hunter, lequel fait le service de la paroisse Plaquemines jusqu'à la station Ronquille, laissant la Nlle-Orléans tous les lundis et jeudis, à 10 heures du matin. M. A. F. Jeanfreau en est le capitaine; il a pour assistant M. John Taylor. Ces deux officiers sont fort avantageusement connus des habitants de Plaquemines.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs sur le beau bateau le Myrtle, capt. W. S. Basset, lequel fait trois voyages par semaine entre la Nlle-Orléans et la paroisse Plaquemines. Il part de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis et mardis, à midi, et tous les samedis, à 4 heures du soir. Ce bateau prend du fret et des passagers pour le Fort Jackson et tous les débarcadères intermédiaires. M. Leo Bayhi est chargé de l'administration intérieure, et M. W. H. Brooks a la charge importante du fret.

Partira ce soir, à 5 heures, le packet régulier, Rose Franks, capitaine Jos. Dalférès, Jr., assisté de C. Dalférès, commis au bureau, et de Frank Dalférès, commis au fret. Ce bateau prend du fret et des passagers pour la côte jusqu'à Donaldsonville, et pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche, sans en excepter un seul.

Sont attendus, pour repartir demain: le National, de Bayou Sara; Le Flicker, du Bayou Lafourche.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC
LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.
Le plus efficace qu'il y ait au monde.
Toutes les mères devraient l'avoir.
Vos enfants sont-ils malades?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez
Ont-ils un appétit vorace?
Ont-ils le ventre dur et enflé?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?
DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.
Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?
Ont-ils des déchirements d'estomac?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds?
DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.
Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.
LE VERMIFUGE DE McLANE
N'est pas un candi dangereux.
LE VERMIFUGE DE McLANE
Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre, comme à une grande personne.
N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.
Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.
On le vend dans le monde entier.

C. H. MILLER & CO,
CONFISEURS EN GROS,
Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes.
Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.
Seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.
Nos 50 et 52 Nlle-Levée.
27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

Agence pour la vente des CERCLES "ARROW,"
43...... Rue Carondelet 43
NOUVELLE-ORLEANS.
LE CERCLE "ARROW."
La demande de cet excellent cercle à balles de coton augmentant tous les jours, les propriétaires ont cru devoir augmenter de beaucoup leur stock de manière à être à même de remplir toutes les demandes de CERCLES "ARROW" que leur adressera le commerce. Ils vendront également le CERCLE A BOUCLE, ce sera vendu au prix courant et garanti fait du meilleur fer anglais.
R. T. BARTLETT, R. W. RAYNE, Agence générale, No 43, Carondelet.
2mai—3ms Nlle-Orléans

H. F. GIVEN,
11...... RUE DE L'UNION 11
COURTIER DE SUCRE ET DE COTON,
—ET—
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
16juill—6m Nouvelle-Orléans

Avis aux Planteurs Sucriers.
LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY" De Barils à Mélasse.
Nos. 59, 61, 63, 67 et 69 de la rue St-Joseph, Nlle-Orléans.
AYANT un jeu complet des dernières machines perfectionnées pour la manufacture de barils, nous sommes prêts à faire par jour, de deux cents à trois cents barils à mélasse, plus solides et mieux confectionnés que les meilleurs faits à la main. Nous les vendrons à des prix réduits et les ferons à cercles de fer ou de bois, et au gré des acheteurs.
Nous invitons les personnes intéressées à ce genre d'industrie à venir examiner notre stock et s'assurer des facilités que nous possédons, avant d'envoyer leurs commandes ailleurs.
Les ordres laissés à l'entrepôt, de visiteurs de E. Marsh, Droman & Co., au coin des rues Carondelet et Gravier, seront exécutés sans délai.
B. F. WALLICHE & Co.,
D. M. HOLLINGSWORTH.
12juin—6ms

Magasin de cuirs et d'articles de cordonnerie.
No. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE.
L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur un grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleures peaux de veaux, françaises et américaines, les meilleurs maroquins, cuirs Hemlock et Oak à semelles, serges anglaises, élastiques, rubans à border &c.
Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux Etats-Unis, me permettent d'offrir les plus grands avantages au commerce.
WM. J. SHELDON,
No. 36, de la rue Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane.
11juil—3m

Selles. Selles. Selles.
A QUATRE PIASTRES PIECE
1,000 SELLES McClellan à $4 pièce,
100 CARABINES à $12 et $15,
500 FUSILS DE CHASSE, fins, à deux coups, à $15 et $25.
Et un grand assortiment de COUTELLERIE de table et de poche, et autres QUINCAILLERIES, à bas prix, à vendre par
S. B. CHURCHILL & BROTHER,
Successeurs de Taylor & Churchill,
24 juin—1an No 41 de la rue des Magasins.

A la Selle Anglaise;
F. GIEFERS,
24......RUE ST-CHARLES......24.
FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.
Prix modérés. 7 janv—1an

MANUFACTURE DE CIGARES DE J. Ballester,
Encoignure Chartres et Bienville.
LES consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de choix de toute qualité. 6 avril—1an

CIGARES. CIGARES.
Premier prix à l'Exposition de 1869
F. SUAREZ
13........RUE COLUMBUS........13.
Entre Remparts et St-Claude.
TOUJOURS en magasin un assortiment complet de CIGARES fabriqués avec le meilleur tabac de la Havane, de même que des cigares [illegible] au plus bas prix du marché. 19sept—1an

CHARLES E. WYNNE & FARR,
Marchands et Agents pour la vente
—DE—
MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE,
No 111, rue Gravier, Nlle-Orléans.
NOUS avons constamment un stock complet de MACHINES à vapeur, stationnaires et portatives, MOULINS à scie, MACHINES à égrener et condenser le coton, MACHINES à gru, EVAPORATEURS et MOULINS à sucre, MOULINS Diamond à gru, et toute espèce d'instruments d'agriculture, que nous offrons aux prix de fabrique.
Nous invitons les acheteurs à venir les examiner avant de s'adresser ailleurs. 13 juillet—3m

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES.

CAMPEMENT RESTAURANT,
22 Rue de Chartres.
AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public, qu'à partir d'aujourd'hui 17 juillet, il a réduit ses prix.
Déjeuner avec vin .... 50 sous
Dîner avec vin .... 75 sous
Chambres garnies pour les voyageurs. Au premier, un grand salon. Table de 80 couverts pour repas de noce et parties privées. 17juillet—1m

Crescent Hotel,
A LA BAIE ST-LOUIS.
Cet Hôtel, avantageusement connu, est ouvert et peut recevoir les voyageurs.
Les propriétaires ne négligeront rien pour en faire une agréable résidence d'été. On débarque au "Crescent Wharf", vis-à-vis de l'Hôtel.
TOULME & SAUCIER, Propriétaires.
22 juin—2m

Hôtel de la Grand Ile,
Sur les bords du Golfe.
Cet Hôtel, qui est trop bien connu pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge, s'ouvrira le PREMIER JUIN 1869. Il a été réparé de manière à en faire la plus grande résidence d'été qui se puisse trouver au Sud. En outre des anciennes bâtisses qui ont été mises à neuf, de nouveaux cottages, des dépendances longues et à larges galeries ont été construits en vue de l'agrément des nouveaux pensionnaires attendus. Aucune ville de bains n'offre autant de facilités aux personnes qui cherchent le confort et l'isolement. Des chars à cheval obvient à la nécessité des longues marches qu'on est obligé de faire sur les bords du Lac; ces chars font le service le matin et le soir, gratis.
Il n'existe pas, aux Etats-Unis, d'endroit plus favorable pour les bains, la pêche et les excursions en bateaux.
Le SAN NICOLAS ayant été presque entièrement reconstruit, fera le service régulier et partira du Canal, ainsi qu'il a été annoncé.
La table est reconnue comme sans égale. Voici les prix:
Par jour..... $3 00,
Par semaine..... 18 00,
Par mois..... 60 00,
Les lettres et journaux laissés au bureau de l'agent, M. J. L. Titus, No 83 rue Peters, entre Douane et Bienville, seront envoyés à l'hôtel trois fois par semaine.
Conditions particulières pour les familles qui désirent passer l'été à l'hôtel. Pour les enfants moitié prix.
25mai—2m B. MARGOT, Propriétaire.

Hotel des Sources Bladon,
COMTÉ CHACTAW, (ALABAMA).
CE célèbre hôtel est ouvert et peut recevoir les pensionnaires. Le propriétaire ne négligera rien de ce qui est de nature à contenter ceux qui cherchent le plaisir et profiter aux malades.
Il y a, en outre du grand hôtel, plusieurs cottages pour familles et messieurs, et les arrangements pour les bains sulfureux sont au complet.
Un corps de musiciens a été engagé pour la saison et la salle de bal restera ouverte.
L'attention des malades est appelée sur les incomparables vertus de l'eau des Sources Bladon que la Faculté de la Louisiane et des Etats voisins ont recommandé. Elles sont d'une grande efficacité pour la dyspepsie, la maladie de foie, les maladies de femmes, les maladies des reins, les rhumatismes et l'impureté du sang.
Pension: $15 par semaine; enfants au-dessous de $12 et domestiques de couleur moitié prix; domestiques blancs, $10.
Des bateaux partent de Mobile tous les mardis et samedis après-midi pour les Sources.
N. B.—MM. Isaacson, Seixas & Co, marchands de comestibles en gros, Nos 66 et 64 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans, sont les seuls agents pour la vente de cette eau en baril et il leur en sera expédié de fraîche constamment. Ces messieurs donneront tous les renseignements nécessaires.
2avril—3m JAS CONNER & CO

PENSION FRANÇAISE TENUE PAR URBAIN RAMBAUT, A BILOXI.
M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et aux familles qu'il fera l'ouverture de sa pension, à Biloxi, le 1er Juin. Bon service, bonne table et bon vin. Il y a des cabanes à bain.
29mai—3m Prix modérés.

Restaurant de Paris,
32 rue Bienville,
OSCAR LEUREY, Propriétaire.
PHILIPPE FORGET, Gérant.
Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitants. 16 mai—1an

BOULO
MAITRE DE PENSION—A BILOXI,
Prévient ses amis et les familles qu'ils trouveront chez lui tout ce que l'on peut désirer. Vin à table; Cabanes à bains, etc. etc.
Prix. $2 00 par jour 25 mai—2m

RESTAURANT COSMOPOLITE.
Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.
Les soupers, dîners, repas de noces, etc. y sont fournis sans délai.—Il y a des chambres garnies au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

REOUVERTURE
Du Lake Park House et Restaurant de N. MILLER,
au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.
LA REOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière.
Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.
De belles chambres pour repas et mariages y sont attenantes.
30mar—6m N. MILLER, Lake Park House.

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans,
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA.
4v 1an Propriétaire

Café des Pyrénées,
TENU PAR D. ROUSSE,
42 ......Rue St-Louis......42
Encoignure Passage de la Bourse.
Bon café et liqueurs de premier choix, chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix réduits.
24 fév—3m

BISMARK.
CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est loué tous les soirs par les amateurs de BONNE BIÈRE, DE JEUX D'ECHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC.
Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte. Mar..JD

MANUFACTURE DU SUD.
JOHN NORWOOD,
Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,
No 180 de la rue du Canal, près Dryades,
Nouvelle-Orléans.
Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 1avril—1an

GLYNN & WINTZ,
9..........RUE DU CAMP..........9
Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.
Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.
On a toujours en magasin le célèbre Cirage anglais de Day & Martin. 7 mars—1 an

CUVES —ET— Toute espèce de Travaux de Charpente.
LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les magasins, etc.
J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box 288 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No 245 de la rue du Canal près Franklin. 13 avril—1an

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane.
21 mai—3m

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
8mai—1an Nouvelle-Orléans

Avis de Société.
MR. FRANK B. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.
Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.
J. A. LUM
FRANK B. HOOKER
18d

Pianos, Musique ET Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46..........RUE ROYALE..........46
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD.
(avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord)
PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL &c. &c.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.
Le tout offert à des prix excessivement réduits.
29mai—1an

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

Collège Classique et Commercial
133......RUE QUARTIER......133,
Entre Remparts et Bourgogne,
Directeurs;
Edw. C. HAYDEL——Chs. ELETON.
LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 8janv—1an.

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire.
Près d'Alexandrie, Louisiane.
Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.
Pour renseignements, s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant
11janv—1an à Alexandrie.

MANUFACTURE A LA VAPEUR.
GRAUGNARD & SCHNEIDER,
MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL,
Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer,
IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,
No. 14, Rue Vieille-Levée,
En face du Bureau de Poste, Nlle-Orléans.
TABACS de Perique, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Perique, des Natchitoches, de la Virginie. Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser. Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.
Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et poupé fin, et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres. 9 juin—1an

JOHN M. COONEY,
AVOCAT,
(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District)
Bureau, No 21 de la rue du Camp,
4 juin—6m (Au premier.)

GLACIERE STONEWALL
Glace! Glace! Glace
EXPEDIE, pour tous les points, en boucauts ou en sacs, aux frais des acheteurs.
Les ordres sont exécutés sans retard.
Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes des importateurs. 4 juin—3 mois.

Point d'aiguille Double, Elastique,
LA MACHINE A COUDRE
QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR,
$40...........$55,
ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ.
Elle est patentée en Amérique et en Europe.
Toute la machine est à la surface et peut se huiler sans changement de place. La longueur du point peut être changée pendant que la machine fonctionne. Le fil vient directement des premières bobines et la machine coud avec vitesse, du coton ou du fil de tous les numéros, les dentelles les plus fines et les draps les plus épais.
Elle fait plus que la plupart des machines de grand prix, car, avec les attaches convenables, on peut faire tous les points de couture de couleur et de grandeurs convenables, et faire des broderies supérieures à tout ce que peut exécuter la main.
Voici quelques uns des nouveaux avantages de cette machine:
1 Elle fait le point double élastique et tire le fil de deux bobines.
2 Elle fait un ourlet plus fort et plus joli que n'en peut faire la main ou une machine quelconque.
3 Elle a un très grand espace sous le bras et l'aiguille, ce qui est un grand agrément.
4 Le travail supporte mieux que celui d'aucune autre machine, l'effet du blanchissage, du repassage et de l'usure.
5 Elle fonctionne plus rapidement, elle a besoin de moins de force, elle est plus simple et coûte moins qu'aucune des machines actuelles.
6 Elle ne fait presque pas de bruit; on apprend facilement à s'en servir et il est facile de la tenir en bon état.
7 Elle économise le temps, l'argent, le travail et la patience.
8 Elle convient pour tous les travaux d'aiguille.
9 Elle a tous les avantages qu'offrent les autres machines, et de plus, jointe au bon marché, devrait la recommander à tout le monde.
Enfin, elle possède tous les avantages nécessaires; elle coûte peu, ce qui est la chose la plus importante; 2o elle est simple et elle dure; 3o le mécanisme en est parfait.
J. CONSIDINE, Agent, 189 rue Canal.
On demande, dans les Etats de l'Alabama, du Mississipi de la Louisiane et du Texas des agents qui ont de petits capitaux. De grands avantages leur sont offerts.
Post-Office, Boite 814.
1juin—3m

LE CELEBRE ENDUIT EGYPTIEN,
Patenté à Washington le mois de mai dernier, décoré à la Troisième Foire d'Etat de la Louisiane le 7 avril dernier.
CE remarquable produit, composé des ingrédients les plus salubres connus jusqu'à ce jour et dont l'acide carbolique forme une des principales bases, est le même que les anciens Egyptiens employaient pour conserver les bois de leurs sarcophages, sauf toutefois les grandes améliorations que les progrès de la chimie moderne ont permis d'introduire dans sa composition, afin d'en rendre l'emploi facile à tout le monde en toute saison et sous n'importe quelle latitude.
Cet enduit, dont de nombreuses expériences ont permis de constater l'efficacité, possède, en outre de ses qualités salubres et désinfectantes celle de préserver de la pourriture tous les bois appelés à être mis en contact avec l'eau la boue ou l'humidité. L'emploi de cet enduit dans ce pays, où le bois est appelé à une foule d'usages, est d'une utilité incontestable.
Les propriétaires en général et chacun en particulier sont invités à en faire usage pour la conservation des cuves à eau, planchers, lambourdes et revêtis de magasins, soles de maisons, poteaux de télégraphe et de wharves, barrières, navires, ponts, traverses de chemin de fer etc. etc.
L'enduit égyptien, appliqué selon le procédé de l'inventeur, protège également des atteintes de l'humidité ou de la vermine tout papier de tapisserie quelle qu'en soit la délicatesse, ainsi que toutes les glaces étamées qui se détériorent tant sous ce climat humide.
Le papier d'emballage préparé par l'inventeur protège également de l'humidité et des conséquences les soieries de nuances délicates qui doivent séjourner dans les magasins d'une saison à l'autre, ainsi que les draps et tous objets de lainage qui craignent les atteintes des mites.
L'enduit égyptien est à vendre à la Nouvelle-Orléans, aux dépôts de l'inventeur, chez ALEXANDRE FUCHS, No 20 rue Toulouse, et chez E. G. AUDIBERT, chapelier, No 52 rue de Chartres 10juil—3m

De la viande fraiche, en tout temps! en mer, dans le camp et en marche.
Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en fer-blanc, et sans os.
GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.
L'EXPERIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme le meilleur remplaçant de la viande fraîche du marché et celle qui se vend à plus bas prix. Elle n'a pas d'os, elle est dans des boîtes en ferblanc de 5, 10, 15 et 20 livres, et ces boîtes sont dans des caisses d'environ quatre-vingt-dix livres. Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande cuite ou à la viande salée, car elle conserve le jus et l'odeur de la viande fraiche. Lorsqu'elle est préparée et cuite d'après la recette qu'on trouve sur la boîte, elle fait une soupe, un ragoût ou un hachi qui vaut celui de la viande fraiche. [illegible] elle prévient le scorbut que produit un usage constant de la viande salée.
Elle se conserve, assez longtemps, dans tous les climats.
A. C. PIERPONT & CO.
Marchands de groceries en gros
Receveurs de provisions.
No 15 de la rue Nlle-Levée,
mai—6m Nlle-Orléans. Agents.

Vins--Liqueurs--Provisions--&c
LA MARQUE DE WHISKY DEXTER,
Connue sur le marché du Sud depuis 1826
Ayant été contrefaite, nous prenons ce moyen d'annoncer à nos amis et à nos clients qu'au lieu de peindre les têtes de nos barils comme par le passé, nous étamperons, à l'avenir, de la manière ci-dessous, et que le nom de notre maison en plein.
Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No 46 North Commerce street, Mobile, nos agents et nous avons donné à M. JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans.
EDMUND DEXTER & SONS,
Nos 51 et 49 Sycamore street, Cincinnati

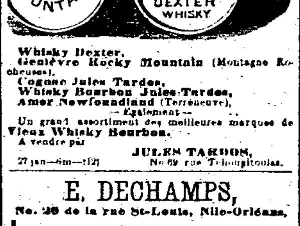

Whisky Dexter,
Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuse),
Cognac Jules Tardos,
Whisky Bourbon Jules Tardos,
Amer Newfoundland (Terreneuve),
—Egalement—
Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon.
A vendre par JULES TARDOS,
27 jan—6m—1121 No 69 rue Tchoupitoulas.

E. DECHAMPS,
No. 26 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans,
IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français; de liqueurs, de cognac, de kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc.
Seul importateur des vins de Fouget fils, de Bordeaux. 2 janv—1an

AGENCE GENERALE.

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
do Alphonse Cabanne,
Champagne Chs Heidsick,
Porte de S. Cazet,
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Cie.
3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,
12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14
NOUVELLE-ORLEANS
Importateurs et Marchands de toute espèce de
CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,
Anisette, Curaçao, Marasquin,
CORDIAUX ASSORTIS,
Absinthe et Kirsch,
—ET—
Fabricants de Sirops de Fruits,
Médailles.
23déc—1an

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de diverses qualités.
A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO,
1 fév 6m No 48 de la rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKY BOURBON,
DE J. A. MILLER,
Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.
Provisions et Céréales.
Constamment en magasin, un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Rectifié, de tous les âges, prix et preuves, de la meilleure qualité.
Ordres pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Mais, Farine, &c,
Avances sur les consignations faites à MM. F. D. COBB & CO, à New York.
COBB, DOLHONDE & CO,
No 37 de la rue Natchez.
22 janv—au 31juil—Mar J D

CAZAUX & VERGNOLE
73........VIEILLE-LEVEE........73
MAISON FONDÉE EN 1841.
IMPORTATION DIRECTE,
VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crème de Moka, Fruits à l'eau-de-vie.
Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. F. McKinlay, l'inventeur des pilons perfectionnés [illegible]. Le grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel [illegible] et la bâtisse construite en briques, le danger d'être incendié est presque nul. [illegible] met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.
Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUFRE, Enc. Peters et Douane, ou aux MM. SONIAT FRERES, soins de J. LONG, Kenner P. O.
A vendre—Un équipage de 8 chaudières à sucre.
1er janv—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.
A. ROCHEREAU & CO.,
COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
20 fév—1 an 16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.
ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE
Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.
Egal à cent cinquante pour cent de dividende réversible
Etat des Affaires.
Polices en vigueur.....$25,000,000
Actif.....1,500,000
Revenu annuel.....800,000
Pertes payées.....500,000
Officiers.
W. H. PECKHAM, Président,
H. V. GAHAGAN, Secrétaire,
L. McADAM, Actuaire,
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.
DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co,)
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co,
Hon. George Opdyke ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.
25 fév
JOSEPH MAGNER,
AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,
No 48 DE LA RUE DE L'UNION.

J. B. WALTON,
Encanteur, Estimateur et Agent Général.
No 6......RUE CARONDELET......No 6.
Nouvelle-Orléans.
LE soussigné annonce au public qu'il continuera, au No 6 de la rue Carondelet, la vente de propriétés foncières et les affaires d'encan en général. Il sollicite l'appui de ses amis pour la vente des immeubles, des actions, marchandises, meubles, &c.
Il s'occupe de la vente des biens de succession, des ventes des gardiens du port et des assureurs, de toute espèce de ventes du dehors.
L'attention des propriétaires est appelée sur son système de plans et de livres de plans où ils trouveront les renseignements les plus exacts.
4juillet— J. B. WALTON.

BUREAU DE L'AGENCE COMMERCIALE
R. G. DUN & CO,
70...... Rue du Canal, au premier ......70.
Nouvelle-Orléans, Louisiane.
D. WEBSTER, Directeur.
CETTE Agence se charge toujours de faire toute espèce de recouvrements dans toutes les parties des Etats-Unis, dans les Territoires et dans l'Amérique Anglaise du Nord.
Dans le cours d'une existence de vingt huit ans à New-York et de près de vingt ans à la Nouvelle-Orléans, elle a recouvré et touché des millions de piastres et n'a jusqu'ici rien fait perdre par sa faute.
Le patronage du public est respectueusement sollicité.
30juin—1m R. G. DUN & CO.

AVOCATS --- Société.
LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats.
E. WOOLDRIDGE,
J. W. THOMAS,
3juin—3ms Bureau No 21 de la rue du Camp.

Composition Musicale.
Vente au Profit des Petites Sœurs des Pauvres.
LES exemplaires de la dernière composition de M. H. Rollins, HARMONIE DE LA NATURE, venant d'être reçus de Paris, le public est prévenu qu'ils seront mis en vente dès demain, lundi 5 juillet, chez les principaux marchands de musique. Le produit intégral de la vente sera versé à la caisse des Petites Sœurs des Pauvres.
Prix de l'exemplaire Une Piastre 4 juillet

JOHN ARMSTRONG,
Fonderie et Fabrique de Bouilloires,
Au coin des rues Erato et Nlle-Levée,
Nlle-Orléans, (Lne.)
FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR, VERTICALES et HORIZONTALES
Moulins à sucre, machines à dévêcher, moulins à scie, colonnes en fer, façades de bâtisses, fourneaux, barres à grilles, vérificateurs de noir animal, articles à gaz, locomotives à basse pression, bouilloires à cylindres de toute espèce, filtres, caisses et clarificateurs de tout, &c.
15avril—6m, M J S

Opium. Opium. Opium.
Attendu par le steamer ALHAMBRA,
qui arrivera directement dans ce port, au commencement de juillet, à vendre par
E. J. HART & Co.,
26juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de Peak, Frear & Co.,
Et Extraits de Biscuits à la viande, de Liebig.
Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise de
E. J. HART & CO.,
Seuls Agents dans les Etats du Sud,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.
A vendre, en détail, par
H. F. WILSON & BRO., Au coin des rues Magasins et Philip;
CLARK & MEADER, Au coin des rues Commune et Carondelet;
SAM'L HASTINGS,
30 juin Au coin des rues Magasins et Félicité.

Sucres!
1000 Colis sucres, en poudre, pains de sucre et sucre en morceaux. A. C.—Blanc, jaune et brut—attendus et en magasin.
A vendre par E. J. HART & Co.,
25juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

SOUDE, SEL DE SOUDE,
SOUDE CAUSTIQUE, 62 0/0,
BI-CARBE DE SOUDE.
A vendre, en magasin et en Douane, par
E. J. HART & Co.,
2juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Daniel & James D. Edwards
Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,
—Et—
Nos 22, 24, 26, et 28 de la rue Front
Nouvelle-Orléans, Lne.
Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés,
POUR LA FABRICATION DU SUCRE,
Et de toute espèce d'ouvrages
EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINETS EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS de MACHINES A VAPEUR, &.
ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE pour distilleries à grains et autres distilleries;
—Marchands de—
TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toutes grandeurs.
POMPES A VAPEUR ET A BRAS.
Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de REPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.
22 juin—un an

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Gr's à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & CO.

$40.—$45—$50,
Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.
—AU—
No 6 DE LA RUE BARONNE.
ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté.
Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre.
On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à F. W. INGE, Glass Box 497, Nlle-Orléans.
15mai—3m

Ch. FACIOT,
RELIEUR DE PARIS.
EXECUTE la reliure en tout genre, collage et vernissage de cartes, dorure sur tranche, marbrure, encadrement en passe-partout. Aussi: Cartonnage en tout genre, articles de fantaisie, etc., 37, rue Toulouse, entre Chartres et Royale.
Prix modérés. 24juin—1an

Bon Marché!
McINTYRE & APPLEGATE,
Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes Ale, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plaqué. No. 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans.
Agents des Tuyaux doublés en ferblanc, patentés, de Colwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, allonger et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations. 25 oct —1 an

COMPAGNIE
Mound City d'Assurance Mutuelle DE LA VIE.
A ST LOUIS, MISSOURI.
Capital de $150,000 payé, et un Capital garanti de $300,000.
Actif, le 15 mai 1869.......$216,211 90
Nombre de polices émises jusqu'à présent, 1ère année, au 30 mai, 1,031.
OFFICIERS Du Bureau Principal à St Louis.
JAS. J. O'FALLON......Président
A. M. BRITTON......Vice Président
S. W. LOMAX......Secrétaire
A. H. BUCKNER......Assistant-Secrétaire
G. G. McHATTON......Agent Général
W. HATCH......Officier Médical
W. W. GREGOR......Médecin-Consultant
W. E. HARVEY......Actuary-Consultant
Directeurs.
JAS. H. LUCAS, JAS. J. O'FALLON,
A. M. BRITTON, A. R. GARRISON,
S. A. HATCH, W. C. SIPPLE,
A. M. WATERMAN, A. H. BUCKNER,
A. McDOWELL.
Officiers de l'Agence de la Louisiane.
Gouv. C. H. MOUTON......Président
Juge E. T. MERRICK......Vice Président
B. B. SIMMES......Secrétaire
Examinateurs Médicaux.
G. AUSTIN, M. D, J. N. FOLWELL, M. D
Directeurs pour la Louisiane.
Gouv. C. H. MOUTON, de la maison C. H. Mouton & Co
Juge E. T. MERRICK, de la maison Race, Foster & E. Merrick.
F. B. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co.
JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Manson.
OCTAVE VOORHIES, de la maison C. W. Bancker & co
THOMAS FITZWILLIAM, de la maison T. Fitzwilliam & Co.
R. S. MORSE, Propriétaire du City Hotel.
Gén. B. B. SIMMES.
La Compagnie Mound City d'Assurance Mutuelle de la vie étant une institution domestique, les citoyens du Sud devraient la préférer pour plusieurs raisons dont nous ne donnerons que deux ou trois.
1.—L'argent reste chez nous où il sert à encourager le commerce de l'Ouest et du Sud, à bâtir les villes, à développer nos grandes ressources minérales et agricoles, à construire nos grandes lignes de chemins de fer, à cultiver nos immenses prairies. Les hommes du Sud et de l'Ouest devraient s'y faire assurer.
2.—Ses fonds étant placés où se paie un intérêt élevé, elle peut assurer à meilleur marché et donner de meilleurs dividendes qu'aucune compagnie de l'Est. Ceux qui désirent faire des placements avantageux pour les leurs devraient donc s'y faire assurer.
3.—Sa Direction en Louisiane étant composée d'hommes haut placés, offrant une garantie suffisante aux veuves et aux orphelins, à l'expiration des polices émises par la Compagnie, [illegible] en dehors des limites de l'Etat aucune autre institution de ce genre n'a une Direction locale. Elle mérite donc la confiance au plus haut degré.
Elle émet toute espèce de polices d'assurance et [illegible].
Elle n'exige rien, ni prix de police, ni frais de timbres.
La succursale de la Louisiane est au Story Building, au premier No 3, au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, Nlle-Orléans.
B. B. SIMMES,
7 mars—6mt12 Agent en Louisiane—Nlle-Orléans

Médicaments.
Le Remède Rouge pour la Diarrhée des enfants (Red Diarrhœa Remedy)
Le R. D. R. calme et fortifie les entrailles.
Le R. D. R. guérit des nausées et des vomissements.
Rien n'égale le R. D. R. pour la diarrhée.
Pour le choléra et le choléra morbus, servez-vous du R. D. R.
Toutes les mères devraient acheter le R. D. R.
Quand le R. D. R. est connu on ne veut de rien autre chose.
Les enfants qui crient aiment le R. D. R.
Le R. D. R. est employé au lieu de laudanum et de parégorique.
Le R. D. R. guérit des diarrhées de longue date.
Le R. D. R. pour les enfants en dentition.
Le R. D. R. arrête de suite la diarrhée aiguë.
L'English Female Bitters (L'Amer Anglais des Femmes) guérit à votre femme.
L'E. F. B. ne manque jamais de satisfaire les malades.
L'E. F. B. est un tonique intérieur efficace.
L'E. F. B. guérit toutes les maladies de poumons.
L'E. F. B. triomphe des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.
L'E. F. B. guérit des suppressions et de l'irrégularité des fonctions.
L'E. F. B. fait passer agréablement l'âge critique.
L'E. F. B. est le remède des femmes.
Le Buchu de Dromgoole & Co. se vend en plastre.
Le Buchu de Dromgoole & Co plaît à tout le monde.
Pour les maladies urinaires, ayez recours au Buchu de Dromgoole & Co.
Le Buchu de Dromgoole & Co guérit de la gravelle et gleenorrhée.
A vendre, en gros, par
WHEELOCK, FINLAY & CO, agents,
coin Gravier et Magasins.

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.
Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux; Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irrascibilité nerveuse.
Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.
Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.
F. F. DUCONGE, Agent
1nov rue de Chartres, No 39, Nlle-Orléans

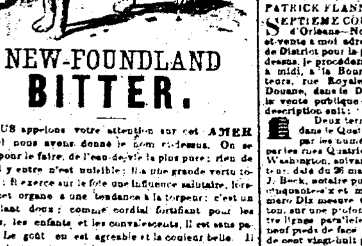

NEW-FOUNDLAND BITTER.
NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On se sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure; rien de ce qui y entre n'est nuisible; il a une grande vertu tonique; il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur; c'est un stimulant doux; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.
Notre réputation est garante de sa pureté.
La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.
M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
—ET—
MM. HOLT, MURRAY & Co. Mobile,
nos agents, le vendent par charretées au commerce.
On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire un commerce aux conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.
EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an—MarJS

Collège de médecine et de chirurgie, DE MILWAUKEE,
Incorporé par la Législature du Wisconsin.

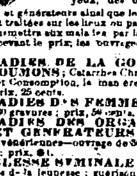

Dirigé par des médecins du Sud, possédant tous les instruments modernes à l'usage des malades et des difformes et où ceux-ci reçoivent les soins les plus intelligents qu'il soit possible de leur donner. Les affections chroniques, celles qui exigent des opérations chirurgicales—les maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies de la peau, les maladies du foie, du sang, des yeux, des oreilles, des organes urinaires et générateurs ainsi que les affections ordinaires y sont traitées sur les lieux ou par lettres.
On transmettra aux malades par la poste ou cachetés, en recevant le prix, les ouvrages de médecine suivants:
MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS; Catarrhes Chroniques, Bronches, Asthme et Consomption, la manière de s'en guérir—16 pages; prix, 25 cents.
MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages et 30 gravures; prix, 50 cents.
MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GENERATEURS des deux sexes et maladies vénériennes—ouvrage de 300 pages et de 160 gravures; prix, $1.
FAIBLESSE SEMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse; guérison à l'aide d'un nouveau traitement—brochure de 16 pages illustrées; prix, 25 cents.
Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège.
Les personnes atteintes d'une des maladies mentionnées plus haut recevront, en s'adressant à nous, une opinion écrite si elles nous décrivent leur mal et nous envoient un timbre pour la réponse.
S'adresser au médecin,
T. WILLIAMS, D. M.,
Cabinet au coin des rues East Water et Mason,
Milwaukee, Wis.
N. B. On écrit et parle le français au Collège.
15 juin—1 an

Pilules Cathartiques d'Ayer
MEDICAMENT LAXATIF.

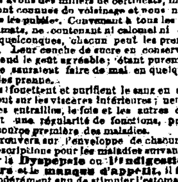

IL n'est peut-être pas de médicament dont la nécessité se fasse aussi universellement sentir et il n'en est pas qui ait été aussi universellement adopté que ces Pilules qui, pour agir doucement n'en agissent pas avec moins d'efficacité. La raison de sa popularité s'explique par sa supériorité sur tous les remèdes de ce genre. Les personnes qui en ont fait l'essai savent qu'elles leur doivent leur guérison; celles qui ne les ont pas employées n'ignorent pas qu'elles guérissent leurs voisins et leurs amis et tout le monde sait que ce qu'elles font une fois elles l'accomplissent toujours.
Nous avons des milliers de certificats, mais les guérisons sont connues du voisinage et nous n'avons pas besoin de les publier. Convenant à tous les âges et à tous les climats, ne contenant ni calomel ni drogues délétères quelconques, chacun peut les prendre en toute sûreté. Leur enveloppe de sucre en conserve la fraîcheur et en rend le goût agréable; étant purement végétales elles ne sauraient faire de mal en quelque quantité qu'on les prenne.
Elles fouettent et purifient le sang en agissant puissamment sur les viscères intérieures; nettoient l'estomac, les entrailles, le foie et les autres organes et, en [illegible] une régularité de fonctions, préviennent ce qui est la source première des maladies.
On trouvera sur l'enveloppe de chacune des boîtes les prescriptions pour les maladies suivantes:
Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre modérément afin de stimuler l'estomac.
Pour les Maladies de Foie, les Maux de tête bilieux, les Migraines, la Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre raisonnablement afin de faire disparaître les obstacles qui occasionnent ces maladies.
Pour la Diarrhée ou la Dyssenterie, il n'en faut qu'une légère dose.
Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les douleurs aux Côtés, au Dos et à l'Aine, il faut en prendre continuellement.
Pour l'Hydropisie ou les enflures qui en proviennent, il faut en prendre de fortes doses et fréquemment.
Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.
Après le dîner, il faut en prendre une ou deux, afin d'aider la digestion et débarrasser l'estomac.
Une dose, prise de temps en temps, fait fonctionner l'estomac, excite l'appétit et fortifie le système. Elles ont, conséquemment, leur avantage alors même qu'il n'existe aucune maladie sérieuse.
DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E.-U., à Lowell, Mass.
On vend les pilules d'Ayer chez MM. E. J. Hart & Co., WHEELOCK FINLAY & Co, dépôt de médicaments patentés de FLEMING, à la Nouvelle-Orléans, et chez tous les droguistes.

DEMANDE DE MEUBLES.
ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Delord, près Camp, [illegible] No 178 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer, et de meubles de bureau. Les personnes qui désirent acheter des meubles [illegible] trouveront leur avantage à s'y adresser—On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables.
1janv—1an

DAVID JACKSON vs La Dame MARY McPHERSON, veuve en communauté et administratrice [illegible].

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,322—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quatorze août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec (ou d'Histoire), des Remparts (ou d'Amour), St-Claude (ou des Bons-Enfants) et Columbus (ou Mystérieuse), mesurant, mesure américaine, quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Kerlerec et soixante-dix-sept pieds trois pouces de profondeur [illegible] sur la ligne du côté de la rue St-Claude.

Le dit terrain est composé de trois terrains désignés par les numéros cinq, six et sept d'après un plan dressé le 15 de juin 1855, par Pillé et De Pouilly, architectes, et annexé à un acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 8 mars 1855, portant vente de la dite propriété par la Dame Amelia Moreau, veuve d'Alfred Hutchinson [illegible].

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 juillet—13 22 31—août 7 14

VENTES JUDICIAIRES.

THOS. HALE vs. la Dame CANNON, PHILIP DAUBY vs. FRANK FORE. QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—Nos 19,[illegible] et 19,6[illegible].

ALEXANDER [illegible] vs. R. HICKS, FREDERICK FRANTZ vs. [illegible] SPANGEL & RUTH. CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—Nos 18,[illegible] et 18,9[illegible].

WM ALTHAUS vs MOLLIE HUTCHINS.
SIXIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,771.

EN vertu de cinq ordres de vente rendus le 27 de juillet 1869, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI, neuf d'août 1869, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, No. 74, rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un grand assortiment de meubles et d'effets suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29juillet—29;1,3,5,8aout

La Dame JULIA MYERS, vs. Wm T. PRICE.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 22 301—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés en la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros Trois et Quatre de l'îlet numéro vingt-et-un (21), d'après un plan dressé par W. T. Thompson, arpenteur, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain est borné par les rues du Marché et Jackson et les Avenues Eliza et Pacifique, et les dits terrains mesurent, chacun vingt-sept pieds cinq pouces de face à la rue du Marché sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la demanderesse, suivant acte au rapport de Wm Shannon, notaire public en cette ville, en date du 15 mars 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6juillet—6,14 27,29 7août

R. H. BAYLY vs THOMAS McKNIGHT.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 517—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, St-André, Carondelet (autrefois Apollo), et Joséphine, désignée par le numéro Un d'après un croquis annexé à un acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 25 d'avril 1865, portant vente par le défendeur à H Hafner.

Ladite portion de terre forme l'angle des rues St Charles et St André et a une façade de soixante-quatorze pieds six pouces sur la rue St Charles, une largeur d'environ soixante-cinq pieds un pouce sept lignes sur la ligne à l'opposite ou du fond, une profondeur de cent soixante-treize pieds sur la ligne latérale du côté de la rue Joséphine, et cent soixante treize pieds six pouces de profondeur à la rue St André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours précédant la vente.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite ensemble avec d'autres propriétés de la succession de Thomas B. Poindexter, suivant acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 10 d'avril 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS.—1o. La somme de sept mille cinq cent quatre-vingt et quatorze piastres et sept cents ($7594 7 c.) avec intérêt sur ladite somme au taux de huit pour cent l'an à compter du 29 mai 1869 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent honoraires d'avocat, et les frais d'instance, comptant, au moment de l'adjudication. 2o. L'acquéreur assumera (à valoir sur son enchère) le paiement de trois billets garantis par hypothèque concurremment avec la réclamation du demandeur, souscrits par le défendeur, datés Nouvelle-Orléans du 29 mai 1868 et payables à vingt quatre mois de date et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an à compter de l'échéance, l'un des dits billets étant de la somme de deux mille sept cent quarante-deux piastres et quarante-deux cents ($2741 42 c), l'autre de la somme de trois mille cinq cents piastres ($3,500 00) et le troisième et dernier de la somme de deux mille cinq cents piastres ($2,500 00).

THOS. L. MAXWELL
Shérif de la paroisse d'Orléans.
6 juillet—6 14 22 29—7 août

BERTRAND SALOY vs LA SOCIETE DE BIENFAISANCE DES ARTS ET METIERS.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 495—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

1o. UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Prieur, Johnson et Ste Anne, désigné par le numéro Quatre de l'îlet numéro [illegible], d'après un plan dressé par J. N. de Pouilly architecte, déposé sous le No 216 en l'étude de Theo Guyol, notaire public en cette ville, mesurant, mesure américaine, trente-deux pieds deux pouces et six lignes de face à la rue d'Orléans, par soixante quinze pieds de profondeur.

2o—Un terrain situé dans le même îlet, étant la moitié du terrain désigné par le numéro Trois de l'îlet Onze, mesurant dix neuf pieds deux pouces neuf lignes de face à la rue d'Orléans, par soixante quinze pieds de profondeur.

3o—Un terrain situé dans le même îlet, désigné par le numéro Cinq de l'îlet Onze, mesurant vingt-sept pieds trois pouces six lignes de face à la rue d'Orléans, sur soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui se trouvent sur ces dits terrains.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6juil—6,14,22,29—août 7

PATRICK FLANNAGAN vs. EDWARD MURRAY.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1 880.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-un d'août 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros Dix et Onze, dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Fulton et Chippewa et l'Avenue Washington, suivant plan dressé par E. Surgi, arpenteur, daté du 26 mars 1849 et déposé en l'étude de Theo. J. Beck, notaire public en cette ville, le numéro Dix mesurant vingt-six pieds de face à la rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, et le numéro Onze mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et quatre lignes entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la manière suivante, savoir: le numéro Dix, de James McGarvey, par acte au rapport d'E. G. Gottschalk, notaire public en cette ville, en date du 5 janvier 1856 et le numéro Onze, du même par acte au rapport du même notaire, en date du 25 de novembre 1855.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
20 juillet—20 29—août 6 14 21

ANTONIO MERCADAL (M. Elliott, subrogé), vs. WILLIAM EDMOND MURPHY.
A. DREZ (M. Elliott, subrogé), vs. le même, ANTONIO MERCADAL (M. Elliott, subrogé), vs. le même.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—Nos 10,817, 11,132 et 11,206—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, trente-et-un de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, connu sous le nom de Propriété de Batture, dans l'îlet compris entre les rues Fulton, Front, Poydras et Lafayette, désigné par le numéro Cinq, d'après un plan dressé sous le nom de plan de J. C. Beard, certifié par Hugh Grant, ingénieur civil, daté du 14 janvier 1852 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, alors notaire public en cette ville, mesurant vingt-trois pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front sur cent quinze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Quatre et de cent quinze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Six.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette Propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite par acte au rapport de Wm. Shannon, notaire public en cette ville, en date du 9 février 1855.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—29,7,15,23,31 juillet

JEAN MICHEL vs GEORGE GROSZ.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 1,541—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quatorze août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Robertson et Villeré, suivant plan dressé par J. A. d'Hémécourt, arpenteur, daté du 24 septembre 1856 et annexé à un acte au rapport de A. Bordouquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 30 septembre 1856, et mesurant vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Villeré, [illegible] sur la première profondeur, de l'autre côté, de soixante-trois pieds cinq pouces et quatre lignes; de là le dit terrain s'élargit de sept pouces et une ligne sur une seconde profondeur de soixante-quatre pieds cinq pouces et une ligne, et vingt-huit pieds trois pouces et cinq lignes sur la ligne du fond, avec l'usage d'une allée de trois pieds de largeur ouvrant sur la rue Villeré, sur quarante-cinq pieds deux pouces de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Narcisse Frechou, suivant acte au rapport de Joseph Cohn, notaire public en cette ville, en date du 9 d'avril 1867, et inscrit au bureau des hypothèques au Livre 94 fo. 423, et au bureau des aliénations au Livre 95 fo. 156, de la paroisse d'Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
18juil—13,22,31—août 7,14

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans — Mary Waller, femme d'Adolphe Elie contre son mari — No 618. — Je certifie que le 8 juillet 1869 jugement a été rendu dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants—savoir:

Mary Waller, femme d'Adolphe Elie, contre son mari.—No 618.

Dans cette affaire soumise à la Cour, sur les preuves au dossier, et les témoignages pris de consentement, la Cour, ayant dûment considéré et étant d'opinion que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse, Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mary Waller, et contre le défendeur, Adolphe Elie, son mari — décrétant une séparation de biens entre eux et le recouvrement, par la demanderesse, du défendeur, de la somme de cinq mille piastres et les frais du procès, avec le privilège que la loi accorde aux femmes mariées sur les biens de leurs maris.

Jugement signé le 8 juillet 1869.

Signé: CHARLES LEAUMONT, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce dixième jour de juillet de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-neuf, et la quatre-vingt-quatorzième année de l'indépendance des Etats-Unis.

F. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
28 juillet—29—5 10 17 27 août

ETAT DE LA LOUISIANE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent salut:—Attendu que Félicité Soniat, épouse de Pierre Adolphe Charbonnet, ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, fait enregistrer le dix-septième jour de juin, de l'année 1869, pour un avis, conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux mentions et à la manière de procéder" approuvé le 15 mars 1855.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par les présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de se présenter, dans trente jours, à dater de la publication du présent avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit le dix-septième jour de juin de l'année 1867, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 12 février de l'année 1867, dans l'affaire de John Coleman, receveur vs. [illegible], No 18,205 du docket de la Cour, à laquelle vente le dit terrain fut adjugé pour le prix de trois cent trente piastres, à Joseph Numa Charbonnet pour le compte et bénéfice de Félicité Soniat, épouse de Pierre Adolphe Charbonnet.

Description de la propriété d'après le transfert Judiciaire, savoir:

Un lot de terre désigné par le No 1 sur un plan ou croquis fait par J. A. D'Hémécourt, député ingénieur de la ville de la Nouvelle-Orléans et annexé au dossier dans la présente cause, le dit lot de terre mesurant [illegible] de face à la rue des Ursulines, [illegible] de profondeur sur la ligne joignant la rue Rochebleve et quatre-vingt deux pieds deux pouces sur la ligne opposée.

Bureau du greffier, ce 15 juillet 1869.

Signé: WM. WOELPER, greffier.
22juillet—22—4,22août

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.
Grande vente de Marchandises sèches, Articles de fantaisie, &c.
PAR VINCENT & Co—G. VINCENT, Encanteur—Il sera vendu JEUDI, 29 juillet 1869, à 10 heures, dans leur nouvelle salle d'encan aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—
Un grand assortiment de garnitures, rubans, boutons.
—Egalement—
Un assortiment complet de marchandises sèches étrangères et américaines, telles que: Coton blanc et coton écru, gingas, osnaburgs, coutils, cotonnades, denims, jeans, tweeds, coutils à matelas, stripes, batistes, casimirs, flanelles, serviettes, mouchoirs, bonneterie, devants de chemises, chemises de peau, caleçons, etc.
29 juillet

PAR FRANCIS FERNANDEZ
Marchandises sèches, Habillements, Articles de fantaisie, Chapeaux et "Notions."
PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur—au coin des rues St Louis et Chartres, il sera vendu, JEUDI, 29 du courant, à 10 heures du matin—
Un assortiment général de marchandises sèches, habillements, chapeaux, articles de fantaisie et "notions."
—Et, à midi—
Pour le compte de qui il appartiendra,
Beaux tableaux à l'huile.
Conditions—comptant. 29juil

PAR D. E. MORPHY.
Mais, Seigle, Shorts, Drèche, etc.
PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 29 juillet 1869, à 11 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette:
750 sacs (plus ou moins) de mais, seigle, shorts et drèche.
10 barils farine, 3 balles houblon.
Conditions, comptant. 5 juil—

PAR H. SCOTT.
GRANDE VENTE, SANS LIMITE, DE Bottes et Souliers, Meubles, Valises, Malles, &c pour cause de départ.
PAR H SCOTT: H. Marks, encanteur—Il sera vendu, à l'enchère publique, au No 22 de la rue St Charles, entre les rues Canal et Commune, JEUDI, 29 du courant, à 10 heures du matin—
Un assortiment complet de souliers, malles, valises &c; un lot de beaux meubles et un bon piano.
Ces articles, choisis expressément pour ce marché par un de nos marchands les plus expérimentés seront vendus sans aucune limite ou réserve quelconque, pour cause de départ.
Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 24 juillet

PAR S GUINAULT
Vente pour cause de déménagement.
Meubles! Meubles!
PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 31 juillet 1869, il sera vendu, à 10 heures du matin, dans le Passage de la Bourse, No 121, entre les rues St Louis et Conti—
L'ameublement complet d'une pension, comprenant une vingtaine de chambres bien meublées.
Conditions comptant sur les lieux. 29juil

Vente pour cause de déménagement
Vaches laitières, Chevaux, Charrettes à briques, Jersey Wagon, Voiture, un fort lot de Charrues, 2 petites machines à vapeur, un lot d'articles pour moulins à scie, un lot d'outils pour forgeron, un pour chaudronniers et un pour charpentiers, etc.
PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—MARDI 3 août 1869, il sera vendu, à 11 heures du matin sur l'habitation Delery, à côté des Casernes—
5 vaches laitières, 1 taureau, 8 charrettes grandes et petites, 2 charrettes à boeufs, 2 chevaux, 2 grands wagons à briques, 1 Jersey wagon, 1 voiture à quatre places, 1 lot de charrues, 1 lot d'outils, 1 lot de harnais, petites machines à vapeur, 1 lot d'outils pour moulin à scie, 1 lot de bandes en gomme élastique de différentes grandeurs, etc., ainsi qu'une grande quantité d'articles trop longs à énumérer.—Les meubles [illegible] de maison.
Conditions comptant 27 juillet

PAR O VALETON.
Chloride de Chaux: Chloride de Chaux
Pour clore une consignation
PAR O. VALETON, Encanteur, SAMEDI 31 juillet, à 10 heures du matin il sera vendu, au magasin de MM. Vredenburgh & Co, No 29 rue Peters près de la Douane—
49 boucauts Chloride de Chaux propre à la manufacture du papier, et aussi un très fort désinfectant.
Conditions, comptant 27 juil

Banques Cies. d'Assurances etc

Banque d'Amérique.
Nouvelle-Orléans 28 juillet 1869.

CONFORMEMENT aux sections 54 et 55 de la loi intitulée "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvée le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.

J. E. MORTIMER, Caissier
29juillet—1an

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurance de L'ATLANTIQUE,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 30 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 7 juillet 1869.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie le troisième état annuel de ses affaires

Montant des primes du 5 juillet 1868 au 30 juin 1869, savoir:

Primes d'incendie	[illegible]
Primes de mer	[illegible]
Primes de rivières	[illegible]
Primes non expirées le 5 juillet 1868	[illegible]
En moins, primes remboursées	$2 365 [illegible]
En moins, montant réservé pour primes non expirées	[illegible]
Montant net des primes	[illegible]
Pertes payées dans la même période, savoir:	
Sur risques d'incendie	$11,364 [illegible]
Sur risques de mer	5 442 51
Sur risques de rivières	[illegible]
	29,355 [illegible]
Refaction (rebate)	27 5[illegible] 14
Taxes et revenu intérieur	[illegible]
Réassurance	[illegible]
Dépenses et loyer, intérêt en moins	[illegible]
	107,475 [illegible]
Bénéfice net	$63,7[illegible]
Actif.	
Billets pour actions	$247 500
Prêts sur hypothèque	[illegible]
Prêts sur garanties	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Actions de banques et autres actions	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	19 415
Meubles de bureau	[illegible]
Effets à recevoir, payables sur demande	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte, faite sur les livres de la Compagnie.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président.
Assermenté et signé par devant moi, ce [illegible] juillet 1869.
EDWARD IVY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de [illegible] par action, qui sera porté au crédit des actionnaires [illegible] non encore payées.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président, Faisant fonctions de Secrétaire.

—— Directeurs ——
E. RIGNEY, T. M. SIMMONS,
T. PRUDHOMME, E. NEWMAN,
H. B. STANLEY, JAMES BYRNES,
C. M. SORIA, THOMAS SIMMS,
GEO. W. MANSON, B. J. WEST,
B. L. MANN, A. D. GRIEFF,
WILLIAM Von PHUL, H. P. JANVIER,
ALEX. MARKS, JOHN H. KEEP,
JOHN PATTON, G. E. SLAYBACK,
WM. AGAR. 9juil—1m

Wm. B. MORRIS & Co.
AGENCE D'ASSURANCE,
57........CARONDELET........57
ÆTNA DE HARTFORD.
Actif........$4,650,000
HOME DE NEW-HAVEN.
Actif........$1,450,000
Représentant un Capital d'Assurance de SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.
21 mars—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau No 78 rue du Camp, coin Natchez
DIX-SEPTIEME ANNEE.
Actif, le 31 décembre 1868—$1,143,114 57.
ALFRED MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président
A. W. HUNTER, Secrétaire.
Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendie, de rivières, et de mer, aux taux courants de prime.
—Directeurs—
E. K. CONVERSE, OCTAVE VOORHIES,
ARCHIE WOODS, A. H. MAY,
ROBERT HARE, J. W. ALLEN,
B. M. HORRELL, JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS, JNO. C. ROGERS,
D. A. CHAFFRAIX, W. M. PERKINS.
fév an31 déc 117

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.
Directeurs
J. M Lapeyre, W. S. Mount,
John Davidson, L. B. Pothier,
H. Zuberbier, Wm McCulloch,
L. N. Marks, Wm Creevy,
E. F. Schmidt, T. K. Finlay,
Wm Cooper, Anthony Sambola,
W. S. Pike, Patrick Irwin,
David McCoard, John C. Sinnott,
I. Canfield, G. Cavaroc,
Gerard Stith, W. C. Nichols.
Officiers.
JOHN DAVIDSON......Président.
W. S. PIKE......Vice-Président
S. W. YOUNG......Secrétaire.
L. A. FOURNIER......Trésorier.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
N. C. FOLGER, Agent.
Bureau: No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.)
15sept—1an

Compagnie d'Assurances Mutuelles du Pelican, de la Nlle-Orléans,
Bureau, No 28 rue du Camp.
CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux plus bas.
CHS. ROMAN, Président.
M. A. TARLETON, Secrétaire.
Directeurs:
CHS ROMAN, THS BAILLY-BLANCHARD,
D FATJO, ARTHUR FORSTALL,
E GIQUEL, SAM M TODD,
F A PETERSON, LS GREVEMBERG,
W A SHROPSHIRE, S N MOODY.
GABRIEL PASCAL. 12janv 1an

Travail libre.—Bourse et Enregistrement de Terres.
COIN DES RUES LAFAYETTE ET NLLE-LEVEE.

LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse de Travail pour les hommes et les femmes demandant du travail, et pour tous les résidents de l'Etat qui ont besoin de travailleurs. Ils ont établi également un bureau pour les personnes qui ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre aux émigrants. Ce bureau est ouvert de 10 heures du matin à 3 heures l'après-midi.

Les planteurs sont priés d'y adresser leurs demandes et d'y communiquer pour la publication, tout ce qui trait au climat, à la salubrité, au sol et aux autres ressources de la Louisiane, à l'effet d'attirer les capitaux et les travailleurs.

Les lettres doivent être adressées à JAMES NOYES, Président et Agent général du Bureau Commissaires d'Emigration. 20 juin—6m

Tonnellerie qui a remporté le prix
AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.
LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de barriques à cercles de boucauts et de barils qu'il vendra à des prix modérés et sans frais de charrois.
B J. BERKERY
Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Conti et Bienville
3nov 1an (Débarcadère du sucre)

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO
Grande vente, sans réserve, de
450 lots Habillements de saison.
250 lots Lingerie de messieurs.
—Et—
250 douzaines Chapeaux assortis
PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Aves. Levy, encanteur—JEUDI, 29 juillet, à [illegible] heures du [illegible], dans leur salle d'encan au No [illegible] de la rue de [illegible], il sera vendu—
[illegible] lots habillements fins et de saison.
—Et—
[illegible] lots lingerie de messieurs.
—Egalement—
[illegible] douzaines chapeaux assortis.
Conditions à la vente.

PAR E ROGER & CO
VENTE SANS RESERVE
caisses Bottes, Souliers et Brodequins, malles Bottes et Congress cousus.
[illegible] directement des manufactures par les derniers arrivages de New-York, Boston et Philadelphie.
PAR E. ROGER & CO—H Samory encanteur—JEUDI 29 juillet, il sera vendu à 10 heures, à la salle d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille [illegible]
[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant assortiment général pour hommes, femmes et enfants.
—Aussi—
malles bottes et Congress cousus
L'attention particulière des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à cette vente qui sera positive sans réserve. 27 juillet

PAR B J. MONTGOMERY
Chevaux et Mulets.
Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais &c à l'encan.
PAR B. J. MONTGOMERY—B. M. Montgomery encanteur—sera vendu, JEUDI, 29 juillet, à 10 heures [illegible], aux écuries de P. Liner, rue Gravier—
beaux chevaux de selle et de harnais—par paires [illegible]
beaux mulets d'habitations et de ville.
—EGALEMENT—
[illegible] buggies couverts et découverts, harnais, selles, [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26 juil

Meubles Meubles Meubles.
PAR B. J. MONTGOMERY, B. M. Montgomery, encanteur — Il sera vendu JEUDI, [illegible] à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 43 de la rue du Camp—
Un assortiment général de Meubles.
—TELS QUE—
[illegible] de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, [illegible], lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, [illegible] chaises à bascule à ressorts, table de centre à dessus de marbre, buffets à dessus de marbre, tables à [illegible], tableaux, pianos, batterie de cuisine, etc.—Le fonds de plusieurs maisons bien garnies.
—EGALEMENT—
[illegible]

PAR J. DEJAN JR.
[illegible], Pianos et Meubles de bureaux à l'encan
PAR J. DEJAN Jr. encanteur — Bureau et entrepôt No 13 de la rue Gravier [illegible]

PAR G DE FERIET.
[illegible] résidence, dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Bourgogne et Remparts
[illegible] résidence en briques, à étage, dans la rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier
—Et—
Deux maisons basses, en bois, à Alger
[illegible] succession de Mme Veuve P. G. Rouss[illegible]
PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No [illegible] de la rue Royale—MARDI [illegible]

CHARTE.

Société des Marchands d'Animaux et des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans

[illegible]

ARTICLE PREMIER

Le nom de la corporation sera The Live Stock Dealers and Butchers Association of New Orleans [illegible]

ARTICLE DEUXIEME.

[illegible]

ARTICLE TROISIEME

Le capital de la Compagnie est fixé à trois cent [illegible]

ARTICLE QUATRIEME

[illegible]

ARTICLE CINQUIEME.

[illegible]

ARTICLE SIXIEME.

[illegible]

ARTICLE SEPTIEME

[illegible]

ARTICLE HUITIEME.

[illegible]

Fait et signé, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le [illegible] en présence de J. B. Gervais Arnoult et Francis Blust, témoins légaux de cette paroisse, qui ont signé avec les comparants et moi, après lecture de cette charte.

L'original est signé.
Paul Esteben, Louis Ruch,
J. P. Ronede, Wm Meyllo,
S. Freberg, B. Saubay,
William Fegan, Jos D. Brodrick,
[illegible], Martin Lunnes,
J. Ottenger, J. T. Aycock,
Dominique Verges.
J. B. GERVAIS ARNOULT
FRANCIS BLUST
PAULIN LASALLE.
J. F. COFFEY, Notaire Public

Je, soussigné, notaire, certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original qui est déposé à mon étude.

J. F. COFFEY, Notaire Public.
Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1869.

Je, soussigné, député de l'Annotateur des Hypothèques, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que le présent acte d'incorporation a été, aujourd'hui, dûment enregistré, à ce bureau dans le livre 7 des Sociétés, folio 318.

A. DUCATEL Jr., Député
Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1869.
25juil—1pa